



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 27 juin 2023

Communiqué de presse

Fonds mobilités actives - Appel à territoires cyclables

Christophe Béchu et Clément Beaune annoncent 100 millions d'euros pour accompagner les territoires dans la réalisation de leur réseau cyclable en 2023.

Dans le cadre du Plan Vélo et Marche présenté par la Première ministre lors du premier Comité interministériel Vélo et marche du 5 mai 2023, les ministres lancent un nouveau programme pour le développement des infrastructures cyclables. Doté de 100 millions d'euros en 2023, il sera consacré à l'accompagnement des territoires les moins denses, pour accélérer la mise en œuvre d'itinéraires cyclables.

Depuis le lancement du premier Plan vélo et mobilités actives par le Gouvernement, l'État cofinance avec les collectivités locales des infrastructures cyclables sur l'ensemble du territoire métropolitain et des outre-mer. En 4 ans, l'État a ainsi soutenu 933 projets d'aménagements cyclables répartis sur 599 territoires pour un montant total de 365 millions d'euros. En septembre 2022, une enveloppe de 250 millions d'euros a été annoncée pour 2023 pour poursuivre ce soutien à l'investissement. Un appel à projet à hauteur de 100 millions a ainsi été lancé en janvier 2023, dont les lauréats seront connus à l'automne.

Dans ce cadre, les ministres lancent aujourd'hui un nouveau programme pour accompagner les communautés de communes et d'agglomération des territoires les moins urbanisés dans le déploiement d'une politique cyclable d'envergure. Son objectif est de soutenir au moins un territoire par région sur plusieurs années afin de le transformer en un territoire cyclable exemplaire. S'il est confirmé que ce premier appel à projet est un succès, celui-ci sera reconduit, fort des 250 M€/an annoncés en faveur des aménagements cyclables, dans le cadre du plan vélo et marche 2023-2027.

Les candidats sont invités à déposer leur(s) projet(s) à partir du 31 mai 2023 et avant le 15 septembre 2023, pour une annonce des lauréats prévue en décembre 2023.

Vous trouverez ici le lien vers la plateforme de dépôt des dossiers de candidature :
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aat-fonds-mobilites-actives2023>